

# Règlement de la course

Montluçon Athlétisme organise, avec le concours de la municipalité de Montluçon le Dix des Ducs de Bourbon le Dimanche 10 Octobre 2021 à partir de 10h 15

## *Distances*

Les Jeunes Ducs : 2006 à 2009 – 2400 m — Départ : 10h15

Le 5 km : 1 Boucle – 2005 et avant — Départ : 10h45

1Dix des Ducs : 2 Boucles– 2005 et avant – Départ : 10h45

Temps limite : 1h30

Départ : Rue Fargin Fayolle - Arrivée au pied du Château des Ducs de Bourbon, Place Piquand



## *Inscriptions*

Compte tenu de la situation sanitaire, **exclusivement en ligne sur <http://sport-up.fr>**

Gratuit pour les Jeunes Ducs

- 5 km : 6 €
- 10 km : 10 €

Renseignements : [montlucon.athletisme@wanadoo.fr](mailto:montlucon.athletisme@wanadoo.fr) et sur le site [dixdesducs.fr](http://dixdesducs.fr)

Inscriptions sur internet jusqu'au Jeudi 8/10 - 12H

Les frais d'engagement resteront acquis à l'organisateur même en cas de non-participation

En vous inscrivant je m'engage à respecter les consignes en vigueur au moment de la course

**Les frais d'engagement seraient reportés sur l'édition 2022 si la course venait à être annulée en raison d'impératifs sanitaires ou interdiction des autorités - En cas de jauge limitante, les premiers seront prioritaires**



**Certificat Médical (Application de la réglementation des manifestations Running FFA 2021)**

## **4 – CERTIFICAT MEDICAL ET LICENCE**

Toute participation à une compétition est soumise à la **présentation obligatoire** par les participants à l'organisateur :

- d'une **licence** Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running **délivrée par la FFA, ou d'un** « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées);
- **ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes :**
  - Fédération des clubs de la défense (FCD),
  - Fédération française du sport adapté (FFSA),
  - Fédération française handisport (FFH),
  - Fédération sportive de la police nationale (FSPN),
  - Fédération sportive des ASPTT,
  - Fédération sportive et culturelle de France (FSCF),
  - Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT),
  - Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP);
- **ou d'un certificat médical** d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de **l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an** à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

L'organisateur conservera, selon le cas, la trace de la licence présentée (numéro et fédération de délivrance), l'original ou la copie du certificat, pour la durée du délai de prescription (10 ans).

**Les participants étrangers sont tenus de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, même s'ils sont détenteurs d'une licence compétition émise par une fédération affiliée à World Athletics. Ce certificat doit être rédigé en langue française, daté, signé et permettre l'authentification du médecin, que ce dernier soit ou non établi sur le territoire national. S'il n'est pas rédigé en langue française, une traduction en français doit être fournie.**

**Retrait Dossards :** Samedi 9 Octobre : entre 17 et 20 h Maison des associations, rue des Grands prés-  
Dimanche 10 Octobre à partir de 8h30 - Place Piquand  
Fermeture 30' avant le départ des courses

#### **Assurance**

Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile auprès de la MACIF

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement

#### **Ravitaillement**

Conformément aux consignes FFA, pas de ravitaillement en et après course, il vous sera fourni au retrait de dossard

Sécurité Protection Civile Place Piquand et sur le parcours - Médecin sur le site d'arrivée

Accompagnement interdit, seuls les véhicules officiels seront autorisés – Cani cross non autorisé

Chronométrage Manuel cette année

Indications Kilométriques Tous les Kilomètres

Récompenses Lots aux 300 premiers au retrait des dossards

Jeunes Ducs : 3 premiers Benjamins/Minimes

5 km : Récompenses aux 3 premiers au scratch (H et F) – 1<sup>er</sup> cadet (H et F) non cumulable.

10 Km des Ducs : Récompense aux 3 premiers du classement scratch (H&F)

et premiers de chaque catégorie (C J Es M(tc)) sans cumul possible

#### **Primes**

Grille de primes sur le site de la course <https://www.dixdesducs.fr/>

Pas de record possible cette année, le circuit étant modifié pour cause de travaux

Remise des récompenses : 12h30 - Place Piquand

Droit à l'image : l'acceptation du présent règlement implique votre accord pour tout support image.

#### Mesures Spécifiques COVID

En date de la rédaction de ce règlement : merci de prendre connaissance et de respecter les mesures suivantes

- Inscriptions uniquement sur internet / Sportup.fr (**Pass sanitaire au retrait du dossard**)
- Merci de respecter les distances de distanciation lors du retrait de dossard
- Du gel hydroalcoolique sera à disposition sur le site
- Port du masque obligatoire au départ pendant une centaine de mètres
- Remettre le masque à votre arrivée
- Pas d'affichage des résultats, ils seront diffusés rapidement sur les sites <http://montluconathletisme.athle.com/> et <https://www.dixdesducs.fr/>



## CHARTRE DU COUREUR – ENGAGEMENT POST COVID-19

Conscient que la participation à tout évènement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant que coureur de l'évènement

....., je m'engage à :

1/ Respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi ouvert ou à forte densité de personnes lors de l'évènement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).

2/ Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :

> Port du masque sur la zone de départ que je garde sur moi pendant la course et remets après l'arrivée dans la file du parcours de sortie

> Courir en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur avec les autres participants et en utilisant toute la largeur de la chaussée

> Ne pas cracher au sol

> Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle

> Ne pas jeter de déchets sur la voie publique

> Respecter et laisser les lieux publics propres

> Être équipé et utiliser mon propre contenant de ravitaillement liquide (poche à eau, gourde, flasque, bouteille, gobelet...), ...

3/ Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.

4/ Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.

5/ Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).

6/ Si j'ai présenté la Covid-19 dans les semaines et mois précédant la course, consulter un médecin préalablement à ma participation pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à la compétition est possible, notamment les courses présentant des dénivelés importants et à fortiori en altitude.

7/ Ne pas courir si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours

8/ Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.

9/ Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application « StopCovid » préalablement à ma venue sur l'évènement.

10/ Choisir des épreuves proches de son lieu d'habitation et nécessitant peu de déplacements et de transports

Nom, prénom

Date et Signature